

UBAtc



Valable du 05.10.2005
au 04.10.2008

<http://www.ubatc.be>

Union belge pour l'Agrément technique dans la construction
Service Public Fédéral (SPF) Economie, Classes moyennes, PME et Energie,
Agrément et Spécifications,

WTC 3, 6ième étage, Boulevard Simon Bolivar, 30, 1000 Bruxelles

Tél. : 0032 (0)2 277 81 76, Fax : 0032 (0)2 277 54 44

Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)

AGREMENT DE PRODUIT AVEC CERTIFICATION

STUCANET® S, S-E, S-H et 80

Systeme de support d'enduit

BEKAERT N.V.

Bekaertstraat 2
Tel. 056/76.61.11

B-8550 ZWEVEGEM
Fax 056/76.79.47

DESCRIPTION

Afwerking Parachèvement
Abarbeitung Afwerking

1. Objet

STUCANET® se compose d'une armature métallique soudée et d'une feuille de carton perforée, conçues de manière à former un treillis (voir les fig. 1 et 2 en annexe). STUCANET® est appliqué comme système de support d'enduit.

L'agrément de produit avec certification porte sur le système de support, mais pas sur l'enduit ni sur le mode d'exécution. Il appartient au maître de l'ouvrage de veiller à la qualité de la mise en oeuvre.

L'agrément de produit comprend un autocontrôle industriel de la fabrication et un contrôle extérieur périodique. Les produits bénéficiant du présent agrément de produit avec certification peuvent être exemptés des essais de réception technique préalables à la mise en oeuvre.

2. Matériaux (figures 3 et 4)

STUCANET® est un panneau rectangulaire de treillis de support d'enduit constitué de fils métalliques galvanisés à faible teneur en carbone ou de fils inoxydables. Une feuille de carton est soudée entre les fils de chaîne et les fils de trame, dont les perforations permettent à l'enduit de se fixer autour des fils de trame sous-jacents.

Tous les 150 mm, deux fils de fixation parallèles (pour les types STUCANET® S, S-E et S-H) ou un fil plat de renforcement (pour le type STUCANET® 80) sont prévus pour renforcer le panneau et le fixer aux appuis. La face à enduire (dont le carton peut être imprimé) est la face dont les fils de trame sont visibles sur toute leur longueur.

La face arrière du panneau peut être fournie couverte éventuellement d'un papier kraft imperméable.

Les types disponibles sont renseignés par l'appellation STUCANET® S et STUCANET® 80 pour la qualité normale, par l'appellation STUCANET® S-H pour le type avec papier kraft et par l'appellation STUCANET® S-E pour la qualité inoxydable.

Lorsque STUCANET® est en contact avec une structure portante composée de matériaux corrodables, il convient d'utiliser le type STUCANET® S-H. Si la couche d'enduit offre trop peu de protection contre la corrosion, il convient d'utiliser STUCANET® S-E dans les conditions humides.

2.1 Le panneau

- Dimensions : (2395 ± 10) mm x (705 ± 10) mm
Autres dimensions sur demande.
- Masse :

1,02 kg/m² pour STUCANET® S et S-E
1,20 kg/m² pour STUCANET® S-H
1,47 kg/m² pour STUCANET® 80.

Le panneau se compose des éléments suivants :

2.1.1 TREILLIS SOUDÉ EN FIL MÉTALLIQUE GALVANISÉ

- Mailles latérales longitudinales : 38 x 27 mm.
- Mailles normales : 38 x 50 mm.
- Diamètre des fils de chaîne et des fils de trame : (1,50 ± 0,065) mm.
- Dimensions des fils de fixation ou de renforcement (tous les 150 mm dans le sens longitudinal) :

Stucanet® S, S-E et S-H : 2 x (1,50 mm ± 0,065) mm et 2 x (2,00 mm ± 0,065)
Stucanet® 80 : (6,00 ± 0,15) x (2,00 ± 0,05) mm.

2.1.2 CARTON

- Dimensions : (2395 ± 5) x (680 ± 2) mm.
- Épaisseur : 0,40 mm.
- Masse : ± 300 g/m² (non-perforé) et ± 245 g/m² (perforé).
- Perforations : 64 x 17 mm (pour STUCANET® S, S-E et S-H) et 64 x 12 mm (pour STUCANET® 80).

2.1.3 PAPIER IMPERMÉABLE (POUR STUCANET® S-H)

- Deux feuilles de papier kraft collées au bitume.
- Dimensions : (2470 ± 5) x (750 ± 3) mm.
- Masse : 150 g/m² (à titre indicatif).

2.2 Moyens de fixation (ne tombent pas sous l'ATG)

- Sur lattage en bois (épaisseur minimale de 25 mm) : crampons inoxydables ou galvanisés ou clous ou agrafes analogues d'un diamètre de 1,50 mm et d'une longueur de fixation de 25 mm.
- Sur ossature en fil métallique : fil de ligature inoxydable ou galvanisé (diamètre 1,2 mm) ou agrafes (diamètre de 2 mm) présentant une résistance à l'ouverture d'environ 400 N. L'utilisation de matériaux différents dans la même construction est à éviter.
- Sur profilés métalliques : vis inoxydables ou galvanisées (diamètre 5 mm).
- Sur béton ou maçonnerie : vis inoxydables ou galvanisées et chevilles (diamètre 5 mm).

3. Fabrication

STUCANET® est fabriqué par la N.V. BEKAERT dans son siège de Hlohovec en Slovaquie.

Une feuille de carton est placée sur les fils longitudinaux. Les fils transversaux croisent les fils longitudinaux à la perpendiculaire. Chaque point de croisement est soudé automatiquement au travers des perforations dans le carton.

Dans le cas de STUCANET® S-H, le papier imperméable est collé au carton dans le sens longitudinal.

L'autocontrôle industriel de la fabrication comprend entre autres la tenue d'un registre de contrôle et la réalisation d'essais en laboratoire sur éprouvettes prélevées dans les processus de fabrication.

Cet autocontrôle fait l'objet de contrôles extérieurs périodiques.

4. Mise en oeuvre (ne tombe pas sous le présent ATG – voir annexe)

5. Performances

5.1 Propriétés du produit

- Résistance à la rupture des fils métalliques :
 - ronds : diamètre 1,5 et 2 mm : min. 350 N/mm²
 - plats : min. 550 N/mm².
- Couche de zinc des fils métalliques (conformément à l'ISO 2232- Annexe A) galvanisés à chaud :
 - ronds : minimum 60 g/m²
 - plats : minimum 50 g/m².
- résistance à la traction du carton, mesurée sur des bandelettes de carton de 15 mm de largeur, saturé dans l'eau (15 min.) :
 - sens longitudinal : ≥ 12 N
 - sens transversal : ≥ 5 N.

5.2 Stucanet® en combinaison avec l'enduit

La firme N.V. BEKAERT dispose de rapports d'essais donnant des indications sur l'aptitude à l'emploi dans certaines combinaisons (ceci ne fait pas partie de l'agrément de produit avec certification).

Annexe au § 4. Mise en oeuvre

Une assistance technique est assurée sur demande par N.V. BEKAERT en ce qui concerne l'aptitude à l'emploi dans certaines combinaisons (ceci ne tombe pas sous l'agrément de produit).

Dans son manuel d'utilisation, la firme N.V. BEKAERT fait mention des systèmes de support suivants :

- un lattage en bois ou en métal, fixé au gros oeuvre : voir le point 4.2
- béton ou maçonnerie, directement sur le gros oeuvre : voir le point 4.2.
- un support d'enduit métallique STUCANET® : voir le point 4.3.
- un enduit : voir le point 4.4.

4.1 Gros oeuvre

Le gros oeuvre constitué ou non de matériaux traditionnels, doit présenter la rigidité et la stabilité requises pour les murs, les cloisons et les plafonds.

4.2 Lattage

Il convient d'appliquer un lattage sur le gros oeuvre (fig. 5a et b, point 1) sur lequel les panneaux de STUCANET® sont ensuite fixés :

- revêtement mural : la distance maximale entre deux appuis ou deux éléments Poutrafil® est de

45 cm pour STUCANET® S, S-E et S-H et de 60 cm pour STUCANET® 80 (voir les figures 5a et b).

- revêtement de plafond : la distance maximale entre deux appuis en bois ou en métal (par ex. Poutrafil®) s'établit à 45 cm pour STUCANET® S, S-E et S-H et à 60 cm pour STUCANET® 80 (voir les figures 6a et b). Dans le cas d'une ossature en fers à béton (diamètre min. de 8 mm) cette distance maximale s'établit également à 45 cm (voir la figure 7).

Les éléments de rigidification seront appliqués dans ce lattage pour la fixation d'appareils ou d'objets.

4.3 Pose de STUCANET®

Grâce à sa flexibilité, STUCANET® peut être appliqué sur surfaces planes ou courbes. Le panneau STUCANET® (figures 5a et b, point 2) est posé avec son côté longitudinal perpendiculairement aux appuis de sorte que les extrémités se situent au droit d'un appui. Le panneau STUCANET® est fixé tous les 15 cm aux fils de fixation ou de renforcement. Les lignes en pointillés sur le carton indiquent la ligne des points de fixation.

Les panneaux STUCANET® doivent se recouvrir dans les deux sens d'une maille complète. Ils sont placés assemblés avec une fixation entre eux tous les 15 cm. Les panneaux sont toujours posés en appareillage d'une demi brique. En cas de recouvrement, il n'est pas admis que quatre panneaux se recouvrent partiellement.

Dans le cas de recouvrements plus importants, décartonner le panneau supérieur de sorte à permettre une bonne pénétration du mortier. Les raccords entre deux panneaux ne peuvent se trouver dans le prolongement des montants d'une porte, des cadres de fenêtres ou dans un angle.

Le raccord d'un panneau STUCANET® avec un mur plein s'établit au moins à trois mailles dont il y a lieu, dans ce cas également, d'ôter le carton. Le recouvrement des joints du papier kraft (STUCANET® S-H) se présente toujours au droit d'un appui.

4.4 Enduisage

L'application d'un enduit en une ou plusieurs couches (figures 5a et 5b, points 3 et 4) peut être réalisée aussi bien mécaniquement qu'à la main :

- au moyen de mortiers à liant hydraulique
- au moyen de mortiers préparés en fabrique
- au moyen d'enduits qui ont obtenu l'agrément technique pour de telles applications.

La première couche d'enduit (couche de fond) doit être appliquée sur un STUCANET® sec et le pH de l'enduit ne peut dépasser 12,5 lors de l'application.

Le mortier doit être pressé à travers les perforations dans le carton (manuellement ou mécaniquement) de sorte à enrober le fil métallique.

Si une couche supplémentaire d'enduit doit être appliquée, il convient de peigner la première dès qu'elle est posée.

L'épaisseur totale, support d'enduit compris, s'élève à 25 mm au moins et à 50 mm au plus. L'épaisseur de la « face visible » au-dessus du support doit s'élever au moins à 15 mm.

Dans le cas de l'application d'enduit aux murs, il convient de prévoir une rigidification au droit d'un angle sortant (comme par exemple une cornière WIDRA® en toile soudée pour enduit intérieur). Il est recommandé de prévoir en cet endroit un appui pour le STUCANET®.

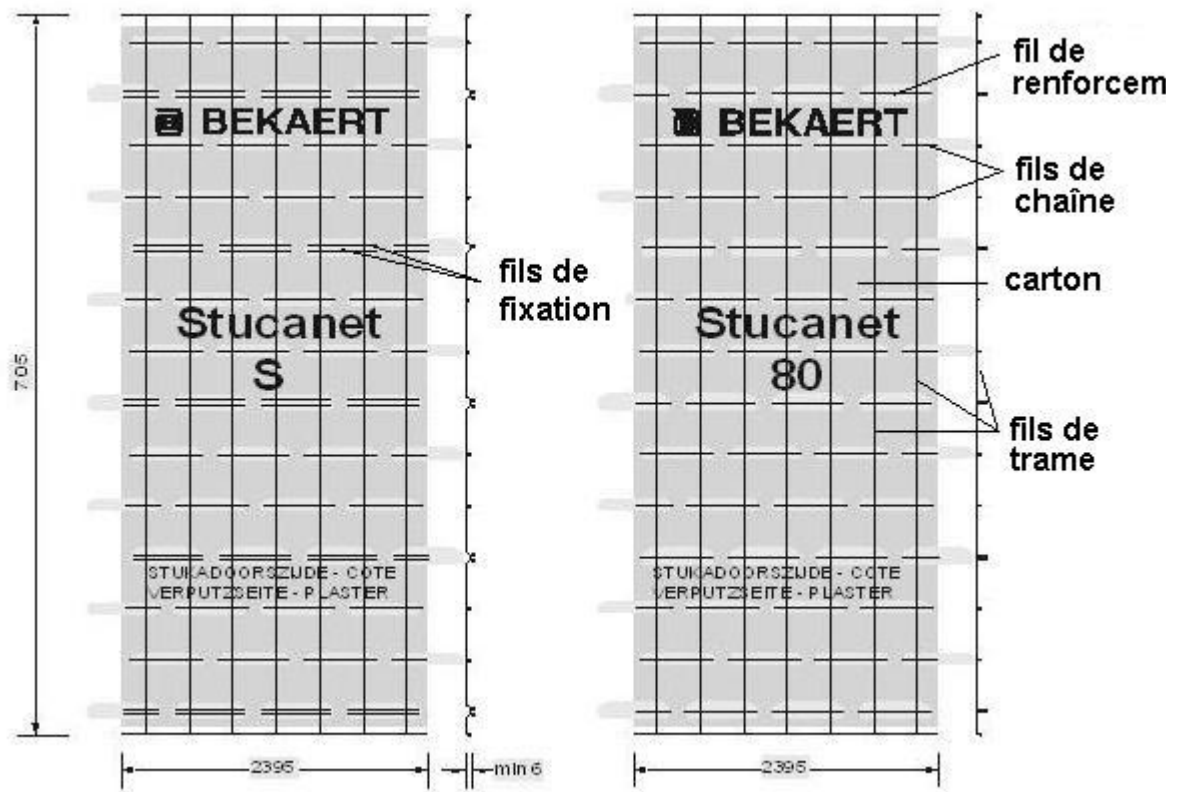


Fig. 3

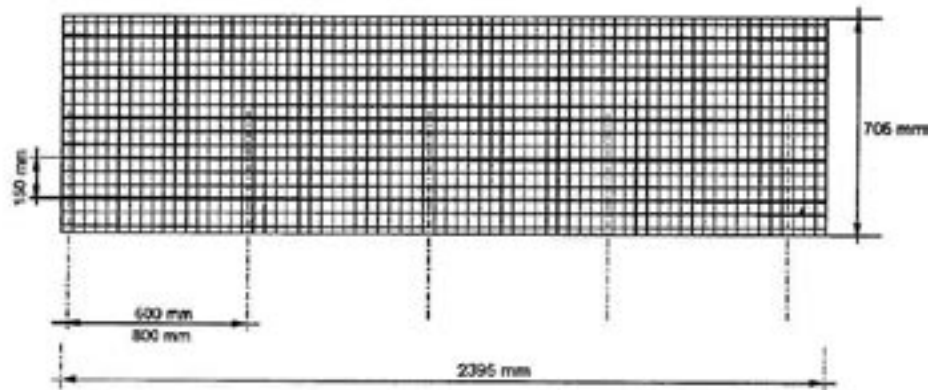


Fig. 4

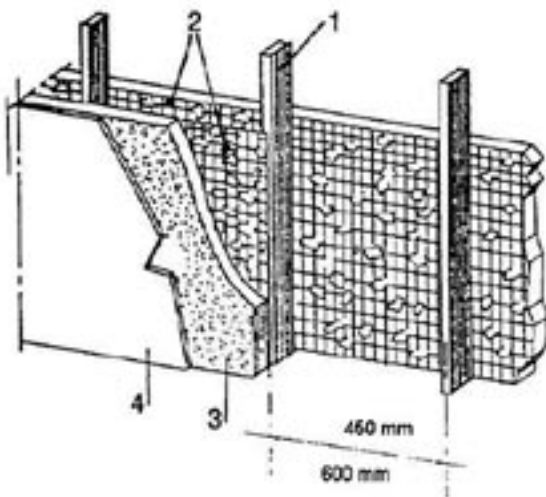


Fig. 5a

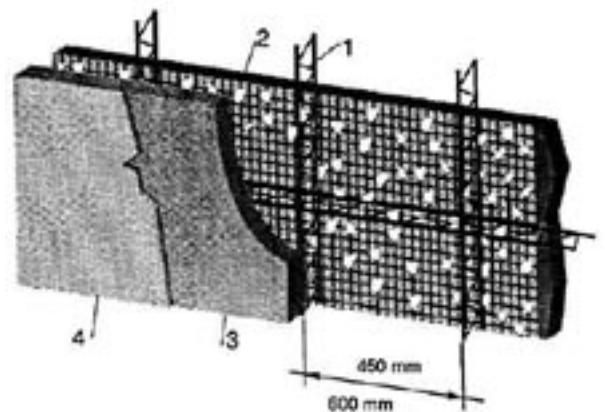


Fig. 5b

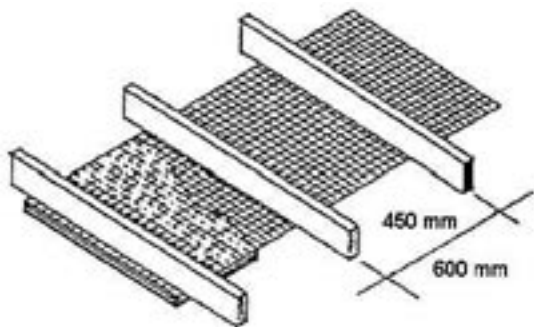


Fig. 6a

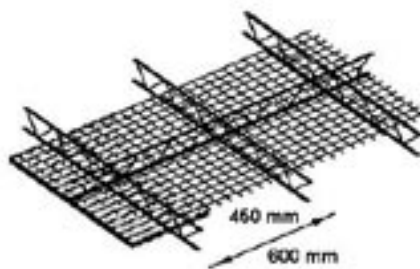


Fig. 6b

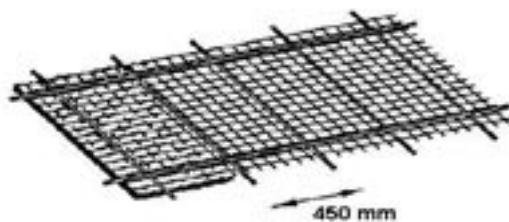


Fig. 7

AGREMENT

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (*Moniteur belge* du 29 octobre 1991).

Vu la demande introduite par la NV BEKAERT.

Vu l'avis du Groupe spécialisé "Parachèvement" de la Commission de l'agrément technique, formulé lors de sa réunion du 30 juin 2005, sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif "Parachèvement" de l'UBAtc.

Vu la convention signée par le fabricant, par laquelle il se soumet au contrôle suivi et au respect des conditions du présent agrément.

L'agrément technique avec certification est délivré à la firme NV BEKAERT pour le système de support d'enduit Stucanet®, compte tenu de la description et des conditions qui précèdent.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 4 octobre 2008.

Bruxelles, le 5 octobre 2005.

Le Directeur général,

V. MERKEN